

ANNEXES

Les Fiches Actions du Contrat Local de Santé # 3 Du Pays d'Issoudun et de Champagne Berrichonne

SOMMAIRE

AXE 1 : RENFORCER

1. Restructuration du Pavillon MARIE CURIE
2. Renforcement de la place du Centre périnatal de proximité
3. Fluidifier le parcours de vie des personnes en situation de handicap
4. Mise en place d'une équipe mobile de soins de suite et de réadaptation
5. Création d'un pôle inter hospitalier de soins de suite et de réadaptation
6. Augmentation du nombre de places en hôpital de jour de médecine physique de réadaptation

AXE 2 : INNOVER en santé environnementale

1. Plan alimentaire territorial
2. Développer un urbanisme favorable à la santé
3. Aménagement urbain en faveur de déplacements doux
4. Sécuriser et préserver la ressource en eau face au changement climatique

AXE 3 : PREVENIR

1. Densifier la biennale de la santé et de la prévention avec une journée dédiée aux seniors
2. Développer les actions en faveur de la santé mentale
3. Qualité de vie au travail
4. Soutien aux patients en grande précarité
5. Relayer les campagnes et plans nationaux, régionaux, départementaux de santé publique

AXE 4 : PROMOUVOIR

1. Promouvoir la culture dans les structures de santé et de prévention
2. Promouvoir et développer le centre de santé
3. Développer le LIPPI
4. Accompagner à la mise en place d'un exercice coordonné : communauté professionnelle territoriale de santé



Axe 1 :

RENFORCER

Fiche action n° 1.1

Restructuration du Pavillon MARIE CURIE du CHTB	
Rappel de l'axe stratégique du CLS	Renforcer
Objectif opérationnel	Répondre aux enjeux d'évolution de l'offre de soins sur le bassin de vie d'Issoudun.
Description de l'action	<p>Restructuration complète et extension du pavillon Marie CURIE afin notamment de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en conformité le bâtiment eu égard aux normes d'hygiène, de qualité et de sécurité ; ➤ Créer des espaces privatifs conformes aux recommandations de bonnes pratiques et à l'évolution du droit des patients (chambres seules, espaces PMR, ...) ➤ Organiser de manière optimale l'ensemble des services de soins accueillis dans ce bâtiment (en particulier création d'un hôpital de jour conforme, et d'une pharmacie à usage intérieure conforme aux recommandations) ; ➤ Réaliser l'extension du service de consultations externes pour répondre aux perspectives de développement des consultations avancées.
Population cible	Population du bassin de vie d'Issoudun et du territoire de santé de l'Indre.
Secteur géographique visé	Bassin de vie d'Issoudun et territoire de santé de l'Indre
Pilote de l'action	Centre Hospitalier de la Tour Blanche
Acteurs à mobiliser	<p>Equipe de Direction, chefs de services et personnels du centre hospitalier.</p> <p>Représentants des usagers du CHTB.</p> <p>Agence Régionale Santé.</p> <p>Partenaires publics (Conseil Départemental, Conseil Régional).</p> <p>Praticiens du Groupement Hospitalier de Territoire intervenant au CHTB.</p>
Calendrier prévisionnel	2020-2023

<p>Dispositif d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères/indicateurs mesurant : <ul style="list-style-type: none"> - <i>L'activité</i> - <i>Le processus</i> - <i>Le résultat</i> ▪ Outils : 	<p><i>Critère processus :</i> Locaux adaptés aux besoins</p> <p><i>Indicateur résultat :</i> Questionnaire de satisfaction personnels/ patients</p>
<p>Contexte de l'action</p>	<p>Le bâtiment « Pavillon Marie CURIE » a été construit en 1978, à ce titre, devient vétuste et n'est plus adapté à l'évolution des prises en charge des patients accueillis.</p>
<p>Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc</p>	<p>Il faudra veiller à contraindre la durée des travaux.</p> <p>Le préprogramme doit être complet, chiffré précisément et répondre exactement aux besoins exprimés par les utilisateurs.</p>
<p>Sources de financement potentielles</p>	<p>Fonds propres du CHTB</p> <p>Emprunt</p> <p>Subventions ARS (sous réserve d'autorisation, de financement), Conseil Régional (sous réserve d'autorisation, de financement, Conseil Départemental (sous réserve d'autorisation, de financement</p>

Fiche action n° 1.2

Renforcement de la place et de l'identité du Centre Périnatal de Proximité	
Rappel de l'axe stratégique du CLS	Renforcer
Objectif opérationnel	Maintenir et renforcer un service de proximité pour les suivis gynécologiques et obstétriques ainsi que le centre de planification.
Description de l'action	<p>Développer l'offre de soins, notamment avec l'élaboration d'une consultation de pédiatrie.</p> <p>Maintenir et renforcer les activités de préparation à l'accouchement, de suivi des grossesses, les consultations post-partum, d'accompagnement avec le nourrisson et de rééducation.</p> <p>Poursuivre les activités actuelles et renforcer notamment la prise en charge des IVG, l'orthogénie de proximité en facilitant l'accès et en respectant le secret, en particulier pour les mineurs et jeunes majeurs. Permettre le diagnostic de grossesse gratuit, et poursuivre les consultations post-IVG.</p> <p>Poursuivre et renforcer les activités de planification à travers la pérennisation des permanences et consultations de planification familiale, ainsi que le développement et le renforcement des actions de prévention (accès aux contraceptifs, diagnostic et traitement des IST, prise en charge des violences liées à la sexualité, égalité des droits à la sexualité).</p> <p>Intensifier les actions de prévention en milieu scolaire, la participation à des forums de santé et étendre ces actions sur l'ensemble du bassin de vie.</p> <p>Enfin, l'ensemble de ces actions sera complété par un plan de communication pour informer la population sur l'éventail des missions réalisées par le CPP.</p> <p>Ce renforcement de l'activité s'accompagnera d'une restructuration des locaux voire d'une délocalisation dédiée au centre périnatal de proximité afin d'en faire un espace réservé à cet effet et identifié en tant que tel.</p>
Population cible	Population du Pays d'Issoudun
Secteur géographique visé	Pays d'Issoudun et de Champagne Berrichonne

Pilote de l'action	CHTB
Acteurs à mobiliser	Le CHTB Professionnels libéraux Associatifs spécialisés, de la santé et du social Planning familial Structures sociales du Pays d'Issoudun Education Nationale Parents d'élèves et jeunes PMI
Calendrier prévisionnel	2020-2025
Dispositif d'évaluation : ▪ Critères/indicateurs mesurant : - <i>L'activité</i> - <i>Le processus</i> - <i>Le résultat</i> ▪ Outils :	<i>Indicateurs activité :</i> nombre d'IVG, nombre de parturientes/patientes/couples accueillis, nombre de permanences, nombre et motif des entretiens de consultations, sexe et âge des consultants, nombre de nouveaux consultants, ... <i>Critères processus :</i> questionnaire pour évaluer les connaissances en matière de contraception, statistiques internes et à destination de la DPDS-INV.S. <i>Critères résultat :</i> questionnaires de satisfaction, évaluation annuelle avec l'ensemble des partenaires, diminution du nombre de demandes de RDV non satisfaites, diminution du temps d'attente pour obtenir un RDV.
Contexte de l'action	Besoin d'un relais de proximité pour le suivi des grossesses ou toutes les questions en lien avec la sexualité.
Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc	Associer l'ensemble des acteurs.
Sources de financement potentielles	ARS CHTB

Fiche action n° 1.3

<i>Fluidifier le parcours de vie des personnes en situation de handicap</i>	
Rappel de l'axe stratégique du CLS	Renforcer
Objectif opérationnel	Assurer une réponse adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap tout au long de leur vie, en renforçant et en complétant l'offre existante sur le territoire afin de fluidifier leur parcours et d'éviter les situation de rupture.
Description de l'action	<p>Il s'agira d'abord de la création de 10 logements inclusifs, accessibles PMR afin d'accueillir des usagers suffisamment autonomes pour éviter l'institutionnalisation mais dont le maintien à domicile n'est plus possible ou pour permettre à d'autres usagers de sortir de l'institution.</p> <p>Par ailleurs, afin de répondre aux demandes croissantes des personnes en situation de handicap vivant au domicile, et pour assurer des prises en charges adaptées, il est nécessaire de réaliser des extensions de capacités pour le SAMSAH (+7 places) et le SSIAD (+5 places).</p> <p>Le CSPCP doit aussi se doter d'une unité adaptée aux résidents en perte d'autonomie et/ou vieillissants afin de prendre en considération notamment l'allongement de l'espérance de vie des usagers.</p> <p>Enfin, une réflexion doit être menée, en collaboration avec le centre hospitalier de la Tour Blanche autour de la création d'une unité d'accueil des personnes cérébrolésées, notamment au regard des difficultés de perspectives d'accueil pour les patients dans cette situation.</p>
Population cible	Population en situation de handicap sur le Territoire de l'Indre
Secteur géographique visé	Territoire de l'Indre
Pilote de l'action	CSPCP
Acteurs à mobiliser	CSPCP ARS Conseil départemental CHTB Acteurs médico sociaux Associations du secteur du handicap
Calendrier prévisionnel	2020-2023

<p>Dispositif d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères/indicateurs mesurant : <ul style="list-style-type: none"> - <i>L'activité</i> - <i>Le processus</i> - <i>Le résultat</i> ▪ Outils : 	<p><i>Indicateurs activité :</i> Taux d'occupation, file active d'usagers, <i>Critères résultat :</i> Questionnaires de satisfaction, ratio usagers accueillis/situations de rupture évitées</p>
	<p><i>Outils :</i> Appels à projet/appels à candidature</p>
<p>Contexte de l'action</p>	<p>Difficulté du maintien à domicile Prise en compte des différentes pathologies au CSPCP Prise en compte du vieillissement des populations du CSPCP</p>
<p>Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc</p>	<p>Financement</p>
<p>Sources de financement potentielles</p>	<p>ARS Conseil départemental</p>

Fiche action n° 1.4

Mise en place d'une équipe mobile de soins de suite de réadaptation	
Rappel de l'axe stratégique du CLS	Renforcer
Objectif opérationnel	Assurer le maintien au domicile des patients en situation de handicap et apporter un soutien aux aidants
Description de l'action	<p>L'équipe mobile de réadaptation a pour objet d'assurer le maintien au domicile des patients en situation de handicap, d'apporter un soutien aux aidants, de créer un lien entre le centre hospitalier et les professionnels libéraux.</p> <p>Cette équipe mobile est une étape essentielle pour permettre la réussite d'une sortie d'un établissement.</p> <p>Elle sert d'interface entre hôpital et libéral et permet de réévaluer les besoins au fur et à mesure de l'évolution et ainsi apporter un soutien aux aidants.</p> <p>Elle est composée d'un médecin MPR, d'un ergothérapeute, d'un assistant social, d'un psychologue ou d'un neuropsychologue.</p> <p>Elle a un rôle de conseil auprès des SSR polyvalents du territoire de santé. Une fois le patient sorti d'hospitalisation, elle reste en contact avec lui et son entourage pour assurer la continuité des soins, évaluer la dépendance, les aides techniques et humaines selon l'évolution.</p> <p>Elle peut proposer, pour les cas complexes, de nouvelles orientations auprès des patients et s'assurer que le retour à domicile s'effectue dans des conditions discutées lors de la sortie, coordonner les différents soins, évaluer l'épuisement des aidants et poursuivre la réinsertion sociale et socioprofessionnelle.</p>
Population cible	Département 36
Pilote de l'action	CHTB
Acteurs à mobiliser	CHTB Pays d'Issoudun et de Champagne Berrichonne Professionnels libéraux Autres établissements de santé du territoire de santé
Calendrier prévisionnel	2020-2021

<p>Dispositif d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères/indicateurs mesurant : <ul style="list-style-type: none"> - <i>L'activité</i> - <i>Le processus</i> - <i>Le résultat</i> ▪ Outils : 	<p><i>Indicateurs activité :</i> Nombre de patients accompagnés, nombre de réunions de synthèse, nombre de professionnels partenaires.</p> <p><i>Critères processus :</i> Origine géographique des patients accueillis / des prescripteurs, fonctionnement de l'équipe mobile.</p> <p><i>Critères résultat :</i> Questionnaire de satisfaction, évaluation annuelle du dispositif, ...</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réglementation de l'activité et du régime des autorisations
<p>Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc</p>	<p>Aucune équipe mobile dans l'Indre ou le Cher et seulement 2 équipes mobiles dans la Région Centre Val de Loire</p>
<p>Sources de financement potentielles</p>	<p>ARS (sous réserve : d'appel à projet - de financement et de la réforme des autorisations prévues)</p>

Fiche action n° 1.5

Création d'un pôle inter hospitalier de soin de suite et de réadaptation	
Rappel de l'axe stratégique du CLS	Renforcer
Objectif opérationnel	Coordonner au niveau départemental les soins de suite et de réadaptation avec un lieu ressource sur le CHTB d'Issoudun
Description de l'action	L'objectif est d'assurer une politique de santé commune à l'ensemble des SSR du GHT, d'optimiser les plateaux technique, d'avoir des actions de mutualisation entre les SSR, d'assurer des actions de formation et d'affirmer le SSR d'Issoudun en tant que centre ressource
Population cible	Département Indre
Secteur géographique visé	Départemental
Pilote de l'action	CHTB
Acteurs à mobiliser	CHTB ARS Autres établissements de réadaptation Professionnels de santé
Calendrier prévisionnel	2021-2023
Dispositif d'évaluation : ▪ Critères/indicateurs mesurant : - <i>L'activité</i> - <i>Le processus</i> - <i>Le résultat</i> ▪ Outils :	<i>Indicateurs activité :</i> Nombre de patients hospitalisés, nombre de journées d'hospitalisation, Nombre de personnel formé Taux de réorientation des patients dans la prise en charge des pathologies (faire en sorte que le parcours des patients soit le plus efficace possible)
Contexte de l'action	La prise en charge et l'orientation efficaces permettront de diminuer les délais d'attente
Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc	Démarches administratives Les financements

Sources de financement potentielles	ARS CHTB
--------------------------------------------	-------------

Fiche action n° 1.6

Augmentation des places de l'hôpital de jour de Médecine Physique et Réadaptation	
Rappel de l'axe stratégique du CLS	Renforcer
Objectif opérationnel	Disposer de places supplémentaires au sein de l'hôpital de jour MPR du centre de rééducation au CHTB afin d'améliorer l'accès et la qualité des soins.
Description de l'action	<p>Création de 5 places d'hôpital de jour supplémentaires, celui-ci fonctionne actuellement bien au-dessus de sa capacité d'accueil (150 à 180%).</p> <p>Les objectifs poursuivis consistent en :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'amélioration de l'accès aux soins par la réduction du délai d'attente pour les personnes nécessitant des soins en HDJ ➤ L'amélioration de la qualité des soins dispensés ➤ Diversifier les prises en charge spécifiques (lombalgie à domicile, rééducation post chirurgicale ...) <p>Création de places d'HDJ pédiatrique en MPR.</p> <p>L'obtention de ces places supplémentaires devrait amener l'établissement à agrandir les locaux existants.</p>
Population cible	Population qui nécessite une prise en charge en HDJ. Les enfants de l'Indre et du Cher qui nécessitent une prise en charge en HDJ (actuellement CHU de Tours)
Secteur géographique visé	Indre et Cher
Pilote de l'action	CHTB
Acteurs à mobiliser	CHTB Professionnels de santé libéraux Autres établissements de santé ARS
Calendrier prévisionnel	2020-2022

<p>Dispositif d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères/indicateurs mesurant : <ul style="list-style-type: none"> - <i>L'activité</i> - <i>Le processus</i> - <i>Le résultat</i> ▪ Outils : 	<p><i>Indicateurs activité :</i> Nombre de patients hospitalisés, nombre de journées d'hospitalisation, taux d'occupation.</p> <p><i>Critères processus :</i> Origine géographique des personnes prises en charges</p> <p><i>Critères résultat :</i> Questionnaires de satisfaction, diminution du délai d'attente, augmentation du nombre de patients accueillis</p>
	<p><i>Outils :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Régime des autorisations
<p>Contexte de l'action</p>	<p>Saturation de l'hôpital de jour MPR, allongement des délais d'attente pour les patients nécessitant d'y être hospitalisés, et volonté d'améliorer la qualité des soins.</p> <p>Pas de prise en charge pédiatrique en HDJ sur le département</p>
<p>Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc</p>	<p>Obtenir l'autorisation d'activité permettant l'augmentation du nombre de places.</p>
<p>Sources de financement potentielles</p>	<p>ARS (sous réserve des autorisations et financement)</p> <p>CHTB</p>

Axe 2 :
INNOVER en Santé
Environnementale

Fiche action n° 2.1

<i>Plan Alimentaire Territorial</i>	
Rappel de l'axe stratégique du CLS	INNOVER en santé environnementale
Objectif opérationnel	<p>Le projets alimentaire territorial revêt :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une dimension économique : soutien à la diversification agricole et développement des installations, structuration et consolidation des filières dans les territoires, maintien de la valeur ajoutée sur le territoire. • une dimension environnementale : moindre déplacement des produits alimentaires, valorisation de nouveaux modes de production (dont la production biologique et la certification Haute Valeur Environnementale), préservation de l'eau et des paysages, lutte contre le gaspillage alimentaire • une dimension sanitaire et sociale : éducation alimentaire, accès pour tous à une alimentation de qualité
Description de l'action	<p>Le PAT du Pays d'Issoudun et de Champagne Berrichonne est en phase de préfiguration à compter de fin 2019. Cette première phase doit permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'identifier et de mobiliser les acteurs de l'alimentation (circuits de production, de transformation et de consommation), - D'identifier les enjeux particuliers : contraintes juridiques, humaines et techniques liées à la restauration scolaire ; capacités d'approvisionnement locales (volumes, types de production), etc.

	<p>Le déploiement du PAT, au terme de la préfiguration, commencera à partir de 2020, et s'intéressera prioritairement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au développement des capacités de production en circuit court du territoire (tenant compte de la qualité des sols et de la capacité d'irrigation), - A l'intégration de produits locaux dans la restauration scolaire. <p>Sur le plan « santé » du PAT, d'autres actions pourront être envisagées, notamment en lien direct avec les acteurs du CLS, par exemple pour favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité.</p>
Population cible	<p>Les producteurs</p> <p>Les scolaires déjeunant en restauration collective</p> <p>Les habitants du territoire, dans une perspective « d'accès pour tous à une alimentation de qualité ».</p>
Secteur géographique visé	<p>Consommation : Pays d'Issoudun et de Champagne Berrichonne</p> <p>Approvisionnement : Pays et au-delà en fonction des besoins dans un rayon raisonnable</p>
Pilote de l'action	SMPICB
Acteurs à mobiliser	<p>Les acteurs de l'alimentation locale (filières de production et de consommation), la chambre d'agriculture de l'Indre, Indre Nature</p> <p>Les acteurs du CLS agissant sur l'alimentation (EPIS, CODES, etc.)</p> <p>Le CPIE Brenne Berry (en qualité d'AMO)</p> <p>Les collectivités et le conseil de développement du Pays d'Issoudun et de Champagne Berrichonne</p>
Calendrier prévisionnel	2020-2023
Dispositif d'évaluation : ▪ Critères/indicateurs mesurant : <ul style="list-style-type: none"> - <i>L'activité</i> - <i>Le processus</i> - <i>Le résultat</i> ▪ Outils :	<p>Réalisation d'un diagnostic de préfiguration du PAT</p> <p>Part de produits locaux introduits dans la restauration collective</p>
Contexte de l'action	<p>Le PAT du Pays d'Issoudun et de Champagne Berrichonne résulte de la volonté de développer les circuits courts, considérant qu'ils ont un impact positif sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'environnement (diminution des besoins en déplacement des produits alimentaires, sensibilisation à la production

	<p>HVE, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> - la santé des habitants (accès pour tous et en particulier les enfants à une alimentation de qualité) - l'économie locale (maintien de la valeur ajoutée sur le territoire, sécurisation des exploitations agricoles par la diversification, voire création de nouveaux produits, etc.)
<p>Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc</p>	<p>Anticiper les contraintes juridiques (marchés publics d'approvisionnement, normes sanitaires, etc.), techniques (lavage et primo-transformation des produits, livraison, adaptation des cuisines de restaurant scolaire, etc.) et humaines (notamment disposer d'un cuisinier motivé).</p> <p>Anticiper la loi EGALIM sur la certification HVE,</p> <p>Sensibiliser à la diversification et l'installation en maraichage, en tenant compte de la capacité des sols et de l'accès à l'eau.</p>
<p>Sources de financement potentielles</p>	<p>Région</p>

Fiche action n° 2.2

<i>Sécuriser et préserver la ressource en eau face au changement climatique</i>	
Rappel de l'axe stratégique du CLS	Innover en santé environnementale
Objectif opérationnel	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réduire les pertes en eau des réseaux d'eau potable 2. Sécuriser l'approvisionnement en eau en cas de crise
Description de l'action	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sensibiliser les collectivités à la mise en œuvre d'une étude patrimoniale. 2. Améliorer le rendement des réseaux d'eau potable sur l'ensemble des communes du Pays par le renouvellement de canalisation et la pose de débitmètres de sectorisation 3. Recenser et développer les interconnexions à l'échelle du Pays 4. Sensibiliser le grand public aux économies d'eau (mise en place d'action de sensibilisation lors de la biennal, par exemple)
Population cible	Les collectivités, les personnes responsables de la production et distribution de l'eau (PRPDE) et les habitants du Pays
Secteur géographique visé	Les communes du Pays
Pilote de l'action	ARS
Acteurs à mobiliser	Conseil Départemental / DDT / ARS / Collectivité / PRPDE / Agence de l'eau

Calendrier prévisionnel	2020-2022
Dispositif d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères/indicateurs mesurant : <ul style="list-style-type: none"> - <i>L'activité</i> - <i>Le processus</i> - <i>Le résultat</i> ▪ Outils : 	Diminution du pourcentage de fuites des réseaux dans les communes Nombre de nouvelles études patrimoniales Nombre d'interconnexion créée ou en projet. Nombre d'action de sensibilisation à destination du grand public Linéaire de canalisations renouvelées
Contexte de l'action	Le changement climatique, notamment la sécheresse, entraîne des tensions sur la ressource en eau. Certaines communes du Pays font état d'un faible rendement des réseaux d'eau potable. Peu/pas d'interconnexion permettant de sécuriser l'approvisionnement en eau en cas de rupture quantitative.
Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc	Multiplicité des partenaires Difficulté de financement des actions Délai des études patrimoniales Impact sur le prix de l'eau
Sources de financement potentielles	Agence de l'eau / Conseil départemental pour les communes rurales

Fiche action n° 2.3

<i>Développer un urbanisme favorable à la santé</i>	
Rappel de l'axe stratégique du CLS	Innover en santé environnementale
Objectif opérationnel	<ol style="list-style-type: none"> 1. Lutte contre l'habitat indigne 2. Végétalisation des cours d'école et lieux accueillants des enfants 3. Favoriser les matériaux biosourcés dans les rénovations et nouvelles constructions
Description de l'action	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sensibiliser les habitants aux risques immédiats pour la santé et la sécurité quand on vit dans un habitat insalubre. Expliquer les démarches à suivre et orienter les habitants vers le bon interlocuteur (guichet unique du pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne). Instaurer un permis de louer pour éviter les locations de logements insalubres – mise en place d'une autorisation préalable de location dans le secteur ORT-ACV-OPAH RU Issoudun) en référence à loi ALUR. En lien avec le dispositif Action Cœur de ville. 2. Végétaliser les cours d'écoles du Pays et les espaces recevant du public jeune afin d'atténuer localement les îlots de chaleur , permettre un effet brise vent grâce aux arbres et favoriser l'absorption de polluants par les végétaux. 3. Favoriser l'utilisation des matériaux biosourcés dans les rénovations et constructions nouvelles afin de favoriser : <ul style="list-style-type: none"> - la capture et stockage du carbone atmosphérique par photosynthèse - la production durable, puisque la production des cultures est annuelle (par exemple : le chanvre) - le potentiel biodégradable en fin de vie
Population cible	Les enfants, les personnes fragiles-précaires, les habitants du Pays
Secteur géographique visé	<p>Les communes du Pays</p> <p>Les écoles</p> <p>Les lieux accueillant des enfants</p>

Pilote de l'action	SMPICB
Acteurs à mobiliser	Les habitants Les services techniques des communes et collectivités
Calendrier prévisionnel	2020-2022
Dispositif d'évaluation : ▪ Critères/indicateurs mesurant : - <i>L'activité</i> - <i>Le processus</i> - <i>Le résultat</i> ▪ Outils :	Nombre de personnes orientées sur les questions d'habitats insalubres Nombre d'animations – informations réalisées sur l'habitat indigne Nombre de permis de louer délivrés Nombre d'arbres plantés Nombre de construction avec matériaux biosourcés
	Questionnaire
Contexte de l'action	Favoriser un urbanisme plus responsable pour les habitants en limitant l'impact environnemental
Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc	Difficulté de capter les personnes vivant dans un habitat insalubre Les propriétaire spas toujours décidés à réaliser de travaux
Sources de financement potentielles	CRST Communes ARS

Fiche action n° 2.4

<i>Aménagement urbain en faveur des déplacements doux</i>	
Rappel de l'axe stratégique du CLS	Innover en santé environnementale
Objectif opérationnel	<ol style="list-style-type: none"> 1. Création d'un chemin de bien être pour les seniors et personnes en situation de handicap 2. Développer les voies douces, pistes et voies cyclables
Description de l'action	<ol style="list-style-type: none"> 1. Créer un parcours de santé – bien être pour les seniors et personnes en situation de handicap au travers des espaces verts, parcs, jardins de la ville d'Issoudun avec un signalétique spécifique. Envisager ce parcours avec un mobilier urbain adapté (bancs avec accoudoirs, aire de repos, sols adaptés...) La création de ce chemin doit s'accompagner d'une sensibilisation à la pratique régulière de l'activité physique chez les seniors. 2. Réaliser une étude sur le développement des voies douces, pistes cyclables sur de trajets domicile- travail pour Issoudun et ses communes limitrophes et une étude sur le cyclotourisme à l'échelle du Pays. Puis développer les voies et pistes cyclables déjà existantes.
Population cible	<p>Les seniors et personnes en situation de handicap</p> <p>Les salariés</p>
Secteur géographique visé	Issoudun et communes limitrophes
Pilote de l'action	SMPICB
Acteurs à mobiliser	<p>CHTB</p> <p>Associations qui travaillent avec les personnes en situation de handicap et seniors (MIS, Siel bleu, ASRPT..)</p>
Calendrier prévisionnel	2021-2023
Dispositif d'évaluation : ▪ Critères/indicateurs mesurant : - <i>L'activité</i>	<p>Réalisation du chemin bien être</p> <p>Retour de l'étude sur les voies cyclables –déplacements doux</p>

<ul style="list-style-type: none"> - <i>Le processus</i> - <i>Le résultat</i> <p>▪ Outils :</p>	Grille de satisfaction
<p>Contexte de l'action</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Augmentation de la population vieillissante Présence du CSPCP et du centre de rééducation sur Issoudun <ol style="list-style-type: none"> 2. Demande de la population d'augmenter les voies et pistes cyclables.
<p>Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Prise en compte des spécialistes (ergothérapeutes, associations..) pour réaliser un chemin bien être adapté.
<p>Sources de financement potentielles</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Département – Conférence des financiers 2. ARS 3. Banque des territoires

Axe 3 :

PREVENIR

Fiche action n° 3.1

Densifier la biennale de la prévention et de la santé par une journée dédiée aux seniors	
Rappel de l'axe stratégique du CLS	Prévenir
Objectif opérationnel	Organiser une manifestation tout public sur les thématiques de la santé et de la prévention Consacrer une journée aux seniors sur des thématiques spécifiques
Description de l'action	Sur plusieurs jours réunir les partenaires les structures et associations ne lien avec la prévention te la santé dans un même lieu pour permettre de communiquer avec un plus grand nombre. Permettre l'accès au soin avec des praticiens qui consultent sur place. Réunir des professionnels et des spécialistes sur la question des seniors.
Population cible	Tout Public avec une journée spécifique dédiée aux seniors
Pilote de l'action	Pays d'Issoudun et de Champagne Berrichonne
Acteurs à mobiliser	Collectivités Partenaires santé Education nationale Entreprises Professionnels de santé – praticiens IUT Espace de vie sociale (Contrat de ville)
Calendrier prévisionnel	2021 et 2023
Dispositif d'évaluation :	Participation des partenaires (évolution) Participation des habitants
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères/indicateurs mesurant : <ul style="list-style-type: none"> - <i>L'activité</i> - <i>Le processus</i> - <i>Le résultat</i> ▪ Outils : 	Entretien avec les partenaires Questionnaires Presse

Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc	Maintenir le dynamisme des 2 éditions précédentes – trouver de nouvelles idées pour attirer le public. Faire vivre un nouvel événement « journée des seniors au sein de la biennale de la santé »
Sources de financement potentielles	Partenaires financiers privés (entreprises et structures du territoire) CGET Collectivités

Fiche action n° 3.2

<i>Développer des actions en faveur de la santé mentale</i>	
Rappel de l'axe stratégique du CLS	Prévenir
Objectif opérationnel	<ol style="list-style-type: none"> 1. Favoriser les actions de prévention sur la santé mentale 2. Encourager les projets inter générationnels favorisant le bien être des seniors 3. Développer le projet de prévention d'utilisation des écrans
Description de l'action	<ol style="list-style-type: none"> 1. Favoriser la mise en place d'ateliers, de permanences sur le LIPPI pour toutes les actions en lien avec la santé mentale (prévention suicide, accompagnement au deuil, parentalité, gestion du stress, les aidants.) – coordonner les projets et les associations qui travaillent sur cette thématique. Relayer auprès de la population, des entreprises, des instances existantes, des établissements scolaires les actions et projets mis en place sur le Pays. 2. Encourager les projets inter générationnels permettant de rompre avec l'isolement en mettant en relation les acteurs du territoire. 3. Instaurer une dynamique autour de la prévention de l'utilisation des écrans : semaine sans écran chez scolaires, intervention de la gendarmerie sur le cyber harcèlement, alternatives à l'utilisation des écrans avec un renforcement du lien parent-enfant.
Population cible	Population du Pays d'Issoudun et de Champagne Berrichonne
Secteur géographique visé	Pays d'Issoudun et de Champagne Berrichonne
Pilote de l'action	SMPICB
Acteurs à mobiliser	<p>ARS</p> <p>Les élus</p> <p>Associations qui œuvrent en faveur de la santé mentale (EKR, CODES, Plateforme de répit, espace libellule..)</p> <p>BGE</p> <p>Les EPHAD, la Maison Issoldunoise de seniors</p> <p>Le Conseil citoyen</p> <p>Education nationale</p> <p>La Lucarne</p> <p>La gendarmerie</p>

Calendrier prévisionnel	2020-2023
Dispositif d'évaluation : ▪ Critères/indicateurs mesurant : <ul style="list-style-type: none"> - <i>L'activité</i> - <i>Le processus</i> - <i>Le résultat</i> ▪ Outils :	Nombre d'ateliers mis en place sur le LIPPI Nombre de projet intergénérationnels Nombre de participants à la semaine sans écran
	Bilan annuel du LIPPI Bilan des actions et projets menés
Contexte de l'action	S'inscrire dans le projet territorial de santé mentale
Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc	Dédramatiser la notion de santé mentale
Sources de financement potentielles	ARS CGET Communes

Fiche action n° 3.3

<i>Qualité de vie au travail</i>	
Rappel de l'axe stratégique du CLS	Prévenir
Objectif opérationnel	Instaurer sur le Pays d'Issoudun un dynamique de qualité de vie au travail dans l'ensemble des milieux professionnels
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser la population sur cette thématique • Faciliter les audits, les conseils et les démarches chez les professionnels • Travailler à la réflexion puis rédaction communes d'une charte de Qualité de vie au travail avec le entreprises du Pays d'Issoudun et pour les structures Personnes âgées et personnes en situation de handicap
Population cible	Les salariés du Pays d'Issoudun, les artisans, les entreprises, tous les actifs.
Secteur géographique visé	Pays d'Issoudun
Pilote de l'action	SMPICB
Acteurs à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> • Les entreprises via le Réseau d'entreprise en lien avec Territoires d'Industrie • DIRECCTE • BGE • CARSAT – ANACT • ARS
Calendrier prévisionnel	2020-2022
Dispositif d'évaluation : ▪ Critères/indicateurs mesurant : <ul style="list-style-type: none"> - <i>L'activité</i> - <i>Le processus</i> - <i>Le résultat</i> ▪ Outils :	Nombre d'actions mises en place pour sensibiliser Nombre d'entreprises investis dans la démarche
	Ecriture d'une charte commune
Contexte de l'action	Problématique au cœur de préoccupations des entreprises – des enjeux forts sur la santé

Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc	L'appréhension de certaines entreprises ou structures à être jugée
Sources de financement potentielles	CARSAT ANACT

Fiche action n° 3.4

Soutien aux patients en grande précarité	
Rappel de l'axe stratégique du CLS	Prévenir
Objectif opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une PASS généraliste: permanence d'accès aux soins de santé • Créer un lieu de convivialité au sein du quartier politique de la ville ; avec possibilité de permanence, épicerie sociale, accompagnement. (en lien avec le Contrat de ville)
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Pour faire face aux inégalités la PASS propose un accompagnement et un accueil dans l'accès au système de santé aux personnes sans couverture médicale ou avec une couverture partielle. Son rôle est de faciliter l'accès aux soins et d'accompagner les patients dans les démarches administratives à la reconnaissance de leurs droits. Une demande de création de PASS auprès de l'ARS permettrait une prise en charge de meilleure qualité pour les patients en grande précarité. • Créer au sein du QPV une maison solaire et solidaire qui serait un lieu ouvert qui accueillerait l'épicerie sociale et solidaire, des ateliers de prévention, des permanences délocalisées d'accès aux droits entre autre...
Population cible	Les personnes en situation précaire, les habitants du quartier politique de la ville
Secteur géographique visé	Toutes les personnes en situation de précarité Le QPV
Pilote de l'action	CHTB SMPICB
Acteurs à mobiliser	ARS Espace de vie sociale Associations EPIS
Calendrier prévisionnel	2020- 2022
Dispositif d'évaluation : ▪ Critères/indicateurs mesurant : - <i>L'activité</i>	<i>Indicateurs activité</i> : Nombre de patients bénéficiant de la PASS, nombre de bénéficiaires de l'EPIS

<ul style="list-style-type: none"> - <i>Le processus</i> - <i>Le résultat</i> <p>▪ Outils :</p>	
<p>Contexte de l'action</p>	<p>Un bassin de vie avec un quartier politique de la ville Issoudun est une des seules villes où l'hôpital ne bénéficie pas de la PASS</p>
<p>Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc</p>	
<p>Sources de financement potentielles</p>	<p>ARS (demande au niveau National sous réserve de crédits complémentaires) CGET CRST Communes</p>

Fiche action n°3.5

<i>Relayer les campagnes, les programmes et plans nationaux, régionaux et départementaux de Santé publique</i>	
Rappel de l'axe stratégique du CLS	Prévenir
Objectif opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> - Décliner et relayer au niveau local les campagnes, les programmes et plans nationaux, régionaux et départementaux en fonction des besoins et ressources du territoire - Favoriser les dynamiques partenariales locales, en lien avec les priorités de santé publique nationales, régionales, et départementales
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Participer aux groupes de travail départementaux (voire régionaux) - Identifier les besoins, ressources et opportunités du territoire - Favoriser l'émergence d'actions locales en lien avec les thématiques travaillées dans les groupes de travail - Faciliter la mise en place des actions en lien avec les priorités de santé publique nationales, régionales, et départementales
Population cible	Population du Pays d'Issoudun et de Champagne berrichonne
Secteur géographique visé	Pays d'Issoudun et de Champagne berrichonne
Pilote de l'action	Syndicat Mixte du Pays d'Issoudun et de Champagne berrichonne
Acteurs à mobiliser	Associations de prévention Tous les acteurs du domaine sanitaire, social et médico-social Elus
Calendrier prévisionnel	Toute la période du Contrat Local de Santé.
Dispositif d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères/indicateurs mesurant : <ul style="list-style-type: none"> - L'activité - Le processus - Le résultat ▪ Outils : 	<ul style="list-style-type: none"> - nombre de groupes de travail auxquels le Pays participe et le nombre de participation - nombre d'actions mises en place
	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation de chaque action mise en place

Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc	Mobilisation des acteurs
Sources de financement potentielles	Syndicat Mixte du Pays d'Issoudun et de Champagne berrichonne pour l'animation Financement public et privé en fonction des actions mises en place.

Axe 4 :

PROMOUVOIR

Fiche action n° 4.1

Promouvoir la culture dans les structures de santé et de prévention	
Rappel de l'axe stratégique du CLS	Promouvoir
Objectif opérationnel	Favoriser le lien culture – santé au sein des différentes structures de santé, de prévention du CHTB, EPHAD du Pays d'Issoudun
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des événements délocalisés dans les structures de santé et de prévention. (fête de la musique, fêtes de la Tour Blanche, festival Guitare..) - Favoriser les expositions et les ateliers culturels dans ces structures – organiser des parcours pour les expositions du Pays afin qu'elles puissent vivre dans différents lieux et devenir support d'activité ou d'ateliers notamment dans les EPHAD. - Encourager le partenariat et favoriser les résidences d'artistes au sein même de ces structures - Encourager les projets inter générationnels autour de cette thématique pour mixer les publics et créer du lien.
Population cible	Toutes les personnes du Pays qui sont en lien avec une structure de santé et/ou de prévention
Secteur géographique visé	Pays d'Issoudun et de Champagne Berrichonne
Pilote de l'action	Pays d'ISSOUDUN
Acteurs à mobiliser	EPCCI CHTB CSPCP EPHAD DRAC
Calendrier prévisionnel	2020-2023
Dispositif d'évaluation : ▪ Critères/indicateurs mesurant : - <i>L'activité</i>	Nombres d'expositions délocalisées Nombre d'événement dans les structures de santé et de prévention

<ul style="list-style-type: none"> - <i>Le processus</i> - <i>Le résultat</i> <p>▪ Outils :</p>	<p>Evaluation des actions par des questionnaires,</p>
<p>Contexte de l'action</p>	<p>Une activité culturelle très riche sur le Pays d'Issoudun Une variété de support</p>
<p>Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc</p>	<p>Une bonne coordination de tous les partenaires</p>
<p>Sources de financement potentielles</p>	<p>Financements publics / appel à des projets</p>

Fiche action n° 4.2

Promouvoir et développer le Centre de Santé	
Rappel de l'axe stratégique du CLS	Promouvoir
Objectif opérationnel	<ol style="list-style-type: none"> 1. Au niveau structurel : <ul style="list-style-type: none"> • Investir de nouveaux locaux pour améliorer la fluidité d'accueil et permettre le recrutement de nouveaux praticiens • Ouvrir une nouvelle antenne sur le Pays 2. Au niveau de l'activité : <ul style="list-style-type: none"> • Recruter de nouveaux praticiens
Description de l'action	<ol style="list-style-type: none"> 1. <ul style="list-style-type: none"> • Installer le Centre de santé dans des locaux à l'extérieur du CHTB mais en restant à proximité pour permettre une fluidité de travail et favoriser les coopérations avec le secteur hospitalier. • Les nouveaux locaux seront autonomes et pourront accueillir de nouveaux praticiens. • Pour poursuivre le maillage territorial, l'ouverture d'une nouvelle antenne du centre de santé viendrait compléter les antennes de Neuvy Pailloux et d'Ambrault. 2. <ul style="list-style-type: none"> • Envisager le recrutement d'au moins deux médecins généralistes pour compléter l'équipe en place.
Population cible	La population du Pays d'Issoudun et de Champagne Berrichonne
Secteur géographique visé	Pays d'Issoudun et de Champagne Berrichonne
Pilote de l'action	CHTB
Acteurs à mobiliser	CHTB ARS Pays d'Issoudun Professionnels de santé
Calendrier prévisionnel	De 2020 à 2023

<p>Dispositif d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères/indicateurs mesurant : <ul style="list-style-type: none"> - <i>L'activité</i> - <i>Le processus</i> - <i>Le résultat</i> ▪ Outils : 	<p><i>Indicateurs de qualité</i> : nombre de patients, nombre de consultations, nombre de médecins recrutés</p> <p><i>Indicateur résultat</i> : Questionnaire de satisfaction</p>
<p>Contexte de l'action</p>	<p>Tension en matière de densité du personnel médical et en particulier sur la médecine générale. Le salariat semble être un levier efficace</p>
<p>Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc</p>	<p>Difficulté de recrutement.</p>
<p>Sources de financement potentielles</p>	<p>CHTB ARS</p>

Fiche action n° 4.3

<i>Développement du LIPPI : lieu d'information et de prévention du Pays d'Issoudun</i>	
Rappel de l'axe stratégique du CLS	Promouvoir
Objectif opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les permanences et/ ou ateliers avec de nouveaux partenaires • Pérenniser les permanences et ateliers en place • Communiquer auprès de tous les publics pour favoriser l'accès au LIPPI
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir auprès des partenaires, associations et structures le LIPPI pour diversifier l'offre auprès de la population du Pays d'Issoudun en matière de santé et de prévention • Encourager les permanences délocalisées pour certaines associations • Promouvoir le LIPPI auprès des établissements scolaires- IUT. • Communiquer davantage sur le ateliers qui ont lieu – prévoir un encart dans le magazine « le pays » sur les actions Santé
Population cible	Toute la population du Pays d'Issoudun
Secteur géographique visé	Pays d'Issoudun et de champagne berrichonne
Pilote de l'action	SMPICB
Acteurs à mobiliser	Les associations Communes Etablissements scolaires et IUT
Calendrier prévisionnel	Durée du CLS

<p>Dispositif d'évaluation :</p> <p>▪ Critères/indicateurs mesurant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>L'activité</i> - <i>Le processus</i> - <i>Le résultat</i> <p>▪ Outils :</p>	<p>Fréquentation du lieu</p> <p>Nombre de partenaires qui fréquente l'espace</p>
	<p>Questionnaire partenaire</p>
<p>Contexte de l'action</p>	<p>Promouvoir la santé et les offres disponibles en matière de santé et de prévention dans un territoire en tension au niveau médical</p>
<p>Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc</p>	<p>Les acteurs sont déjà très sollicités</p>
<p>Sources de financement potentielles</p>	<p>Communes</p> <p>ARS</p>

Fiche action n° 4.4

Accompagner à la création d'un exercice coordonné : Communauté professionnelle territoriale de santé ou Equipe de soins primaires	
Rappel de l'axe stratégique du CLS	Promouvoir
Objectif opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la connaissance et la coopération entre professionnels de santé - Fluidifier et sécuriser les parcours de soins du patient - Gagner du temps médical par une meilleure connaissance des ressources du territoire et une meilleure coordination - Faciliter les conditions d'exercices des professionnels de santé
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des réunions de présentation des nouveaux dispositifs. - Les CPTS : réunir les professionnels de santé libéraux du Pays d'Issoudun afin qu'ils puissent s'engager dans une démarche de CPTS afin d'améliorer le parcours de santé à l'échelle du territoire et répondre aux enjeux structurants suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Accès aux soins • Les conditions d'exercice des professionnels • Attractivité du territoire - L'URPS accompagnera les projets d'ESP et de CPTS sur le Pays d'Issoudun
Population cible	Les professionnels de santé libéraux du Pays d'Issoudun
Secteur géographique visé	Pays d'Issoudun (découpage spécifique – Vatan étant intégrée dans la CPTS de Boischaud Nord)
Pilote de l'action	URPS – Médecins libéraux

Acteurs à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> - URPS - Professionnels de santé - CPAM
Calendrier prévisionnel	2020- 2022
Dispositif d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères/indicateurs mesurant : <ul style="list-style-type: none"> - <i>L'activité</i> - <i>Le processus</i> - <i>Le résultat</i> ▪ Outils : 	Nombre de professionnels engagés Mise en place d'un dispositif sur le territoire
Contexte de l'action	Boischaud nord s'est engagé dans une démarche de CPTS, avec le soutien de l'URPS le pays d'Issoudun pourrait s'appuyer sur l'association en sommeil des Silènes pour créer une CPTS.
Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc	Créer une dynamique au sein des professionnels de santé pour lancer la démarche de création d'un exercice coordonné : CPTS ou ESP
Sources de financement potentielles	20 000 € la première année de la CPTS pour aider au démarrage Accord conventionnel avec la CPAM URPS pour l'accompagnement avec un coordinateur